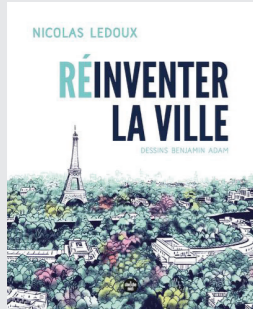


CULTURE & VOUS

par Alain Rozenkier

Quel est le citoyen qui, durant le confinement, n'a pas ressenti intensément les limites du vivre en ville, le manque d'espace, l'insuffisance de verdure ?



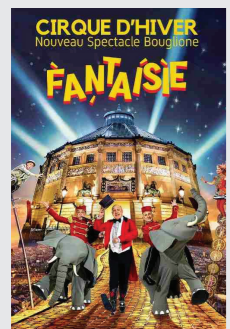
Réinventer la ville, Nicolas Ledoux, dessins Benjamin Adam, Le Cherche Midi, 2022, 126 p., 24€.

Une fois sorti du confinement, qui n'a pas fait la grimace à se retrouver dans les transports trop longs à cause de défauts dans la conception des

rapports entre lieux d'habitat, de travail ou de loisirs ? On pourrait énumérer en une liste à la Prévert ce dont souffre le citoyen, ce qu'il endure et ne veut plus supporter dans une ville qui souvent lui est chère. Et chère dans tous les sens du mot... mais une ville qui lui procure aussi des opportunités auxquelles il ne souhaite pas renoncer.

Alors, changer de comportement passe aussi par la nécessité de « réinventer la ville » pour la réenchanter.

Nicolas Ledoux pose les problèmes mais aussi propose des pistes de solutions concrètes s'agissant des quatre thématiques traitées : une ville ouverte à la nature, une ville humaine et accueillante, une ville dans laquelle on peut se mouvoir et une ville frugale, favorable à une construction non énergivore, durable et responsable.



FANTASIE au Cirque d'Hiver

Ne manquez pas, entre autres, le trio de clowns « Les mangeurs de lapins » absurde et chic, entre Monty Python, Charlot et Keaton. Ils ont été l'une des toutes premières compagnies à sillonner les services pédiatriques des hôpitaux de France.

JOURNAL VOLTAIRE LENOIR

République Saint-Ambroise (CQRSA) : Mary Brigid ADAMS, Louis AUMONT, Nicolas BAYEUX, Marc CLARAMUNT, Monique DUDA, Alain ROZENKIER, Maxime VUOTTO

journalvoltairelenoir@yahoo.com

CELLULE DES CONSEILS DE QUARTIER

Lea CATALA : lea.catala@paris.fr Tél : 01 53 27 11 05
Baptiste MARTIN baptiste.martin@paris.fr Tél : 01 53 27 12 80
Élu référent : Jean Pierre CORSIA

PORTRAIT D'ASSOCIATION

par Louis Aumont

**Naissance
d'une nouvelle association
« Histoire et Mémoire du 11e »**

Son objet : faire connaître au public l'histoire et la mémoire du 11^e arrondissement ; Effectuer toutes recherches et études en la matière en vue de leur publication.

Intervenir éventuellement en vue de la protection, de la restauration ou de la valorisation du patrimoine local.

Adresse : 29 rue Richard Lenoir 75011 Paris
Président : Michel Puzelat, historien connu sur le 11^e puisqu'il anime des marches publiques sur la « mémoire » du quartier.

Notre célèbre commissaire Maigret lui fait un clin d'œil.



par Mary Brigid Adams

Michel Puzelat

CULTURE VÉGÉTALE

par Marc Claramunt

Quel est le nom de l'essence des arbres qui ont été replantés dans le square des Moines de Tibhirine, devant le parvis de l'Eglise de Saint-Ambroise ?

Réponse à la question concours du n°43

Ce sont des paulownias (*Paulownia tomentosa*) ou Arbre impérial, arbre originaire de centre de la Chine dont les fleurs violettes sont mellifères (Saint Ambroise, patron des apiculteurs...) qui apparaissent avant les feuilles au printemps (surveillez-les au prochain printemps !). Le nom fut donné en 1834 par Philipp Franz von Siebold, botaniste bavarois (1796-1866) en l'honneur d'Anna Pavlovna, princesse des Pays-Bas, fille du tsar Paul de Russie. Pour mémoire, l'église de Saint-Ambroise a été construite entre 1863 et 1868 d'après les plans de Théodore Ballu devant la voie ouverte par le baron Haussmann en 1857 sous le nom de « boulevard du Prince-Eugène » (en l'honneur d'Eugène de Beauharnais, fils adoptif de l'empereur Napoléon I^{er}) qui allait devenir le 25 octobre 1870 le boulevard Voltaire.

**LA PHOTO
INSOLITE**

par Mary Brigid Adams

Le street art peut faire passer de beaux messages, du côté de la rue Pasteur



CONCOURS

Nous remercions tous les participants et bravo à Dominique Salorte qui gagne un bon pour un repas au café restaurant Les Cents Kilos.

QUESTION DU N°44

Quelle est la raison pour laquelle le Cirque d'Hiver s'appelle ainsi ?

Tentez de gagner **2 places** pour le spectacle FANTASIE au Cirque d'Hiver

Adressez votre réponse par mail concoursvoltairelenoir@yahoo.com ou par courrier postal au Journal Voltaire Lenoir - Mairie du 11^e, 12 place Léon Blum 75011 Paris. Un tirage au sort sera effectué par la rédaction.



Grisette vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et pense à se couvrir chez elle.

N°44
HIVER 2022
ISSN 2268-7653
GRATUIT

Le Journal du Conseil de Quartier République Saint-Ambroise

INTERVIEW

par Nicolas Bayeux

Le journal Voltaire Lenoir met à l'honneur notre quartier et ses habitants. Quelles sont les figures de République Saint-Ambroise ?

**RENCONTRE AVEC
LOUIS-SAMPION BOUGLIONE,
HABITANT DU QUARTIER
DEPUIS TOUJOURS.**

Installé au Cirque d'Hiver au cœur du 11^e arrondissement, vous êtes l'un des héritiers d'une grande dynastie du cirque. Quelle est votre histoire ?

Le nom de Bouglione est indissociable du Cirque d'Hiver depuis 1934. C'est à cette date que mon grand-père, Joseph, et mes grands-oncles (Alexandre, Firmin et Sampion), portés par le succès du spectacle de mon arrière-grand-père autour de Buffalo Bill, en ont racheté l'exploitation. Le boulevard du Temple, sur lequel se trouve le Cirque d'Hiver, était alors appelé le boulevard du « Crime ». Il s'y trouvait de nombreux théâtres mélodramatiques dans lesquels étaient représentés chaque soir des faits divers (assassinats, vols...).

Dès l'acquisition, les frères Bouglione ont fait rayonner un nouveau souffle artistique dans Paris, qui comptait alors plus de 20 cirques. Aujourd'hui, le Cirque d'Hiver est le plus vieux cirque bâti du monde et le dernier à Paris. Nous employons une quinzaine de personnes à l'année et plus de 130 personnes en hiver. Nous travaillons toujours en famille : mon frère Joseph gère la partie artistique et moi, la partie commerciale et marketing. Mon cousin Thierry gère, pour sa part, l'événementiel et notamment la location de la salle, qui est possible toute l'année.

Comment peut-on mieux connaître le Cirque d'Hiver ?

Depuis quelques temps, nous organisons le premier samedi du mois une visite en petit groupe. On peut y découvrir les coulisses et l'histoire du Cirque d'Hiver.

Nous avons aussi décidé de partager et d'ouvrir au public les archives du Cirque. Une salle est dédiée à la mémoire de plusieurs générations de spectacles. Costumes célèbres, affiches de plusieurs mètres de long, programmes, revues, photographies, maquettes, bronzes et objets d'art... ornent ce grenier de mille merveilles. Je continue à acheter et j'organise la collection. J'ai l'espoir qu'un jour ouvrira, dans le quartier, un grand musée dédié à l'univers du cirque. Collectionner, c'est chercher à montrer et à partager.



Louis-Sampion Bouglione dans la salle dédiée à l'univers du cirque

Vous êtes vous-même un passionné d'histoire ?

J'ai grandi en tournée, car nous avions un cirque itinérant. Je m'occupais des chevaux, de la cavalerie... C'est tout naturellement que je me suis passionné pour l'époque napoléonienne. J'ai maintenant une collection dédiée au Premier et au Second Empire constituée d'armures et d'uniformes de voltigeurs et de grenadiers de la Garde Impériale.

Comment allez-vous mettre en œuvre la sobriété énergétique ?

Nous avons arrêté le cirque itinérant depuis plusieurs années. Le prix des tournées devenait déjà exorbitant. Pour ce qui concerne le Cirque d'Hiver, nos installations datent de plusieurs dizaines d'années, elles fonctionnent toujours bien mais nous voulons mener une étude et avons effectué des mesures pour optimiser et rationaliser le système de chauffage.

LE QUARTIER EN SOBRIÉTÉ

par Nicolas Bayeux et Louis Aumont

PENSER À DEMAIN ET AGIR MAINTENANT POUR PASSER UN BON HIVER...

Le dérèglement climatique, les difficultés en approvisionnement de matières premières mettent en évidence l'importance d'une bonne gestion des ressources énergétiques. Comment peut-on agir à notre échelle, dans notre quartier, dans nos immeubles ? Chauffage, consommation d'eau, déchets, confort... Comment maîtriser ces charges ? Nos bâtiments sont-ils adaptés aux enjeux climatiques d'aujourd'hui et de demain ? Quelles sont les bonnes pratiques pour une éco-gestion et quels sont les écogestes à mettre en application ?

Chauffage et eau sanitaire représentent en moyenne 70 à 80 % des dépenses d'énergie dans un logement.

C'est aussi 30 % des charges annuelles totales selon l'association des responsables de copropriété (ARC). Si l'on souhaite diminuer la consommation d'énergie, on peut procéder à une rénovation énergétique. Il est important que tous les acteurs qui composent une copropriété aient conscience qu'ensemble ils peuvent agir pour améliorer l'habitat. Le syndic, le conseil syndical, le gardien ou la gardienne, l'ensemble des propriétaires et des locataires doivent être conscients que des travaux d'amélioration énergétique ont des bienfaits à long terme sur le porte-monnaie et sur notre environnement. Seul bémol : le processus pour engager une rénovation globale peut être long. Il faut compter 3 ou 4 ans, voire plus.

Informations et contact :
www.apc-paris.com**Quelles sont les étapes-clés pour une rénovation efficace ?****Quelques écogestes à retenir**

Je règle la température entre 19°C dans les pièces occupées la journée, et à 17°C la nuit et en journée dans les pièces peu occupées. 1°C en moins, c'est 7 % d'économie d'énergie.

J'évite de placer mes rideaux devant les radiateurs ou les convecteurs car la chaleur se diffuse alors moins bien.

J'utilise un thermostat d'ambiance, quand il est bien placé et bien programmé, il permet de réduire votre facture de chauffage jusqu'à 15 %. S'il est programmable, c'est encore mieux pour adapter votre consommation à votre présence ou non dans l'appartement.

J'optimise l'éclairage naturel et j'évite d'utiliser des lampes halogènes pour la lumière d'ambiance (trop gourmandes en électricité)

Pour l'eau, j'équipe mes robinets de mousseurs, également appelés économiseurs d'eau, qui se fixent sur la sortie d'eau.

Je me lave les mains à l'eau froide.

J'évite d'utiliser le micro-ondes pour décongeler les aliments... j'anticipe et je les fais décongeler plusieurs heures avant dans le réfrigérateur.

J'optimise le remplissage de mon congélateur : moins il y a d'espace vide, moins il consomme.

Pour mon lave linge ou lave vaisselle, je programme les appareils pour qu'ils fonctionnent en heures creuses.

...

Pour compléter cette liste intéressante, vous pouvez consulter le site internet www.apc-paris.com/publication/guide-100-gestes-pour-reduire-ses-consommations

Nos déchets alimentaires, véritable source d'énergie

La méthanisation (procédé concurrent et complémentaire au compostage) permet d'obtenir du biogaz et un digestat. Le biogaz est un mélange composé de 50 à 70 % de méthane et de 20 à 50 % de CO₂. Il est utilisé pour fabriquer de l'électricité, de la chaleur. Le méthane (CH₄), après enrichissement, sert de carburant (pour nos bus) ou est mélangé au gaz naturel (biocarburant). Le CO₂ (gaz carbonique ou dioxyde de carbone) est utilisé dans l'industrie (fabrication du froid par exemple). Le digestat, résidu de la transformation, est utilisé comme engrais en remplacement des engrais chimiques.

Quelques chiffres 2020 :

D'après la DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau) de la Mairie de Paris, les déchets alimentaires représentent le tiers de la poubelle verte soit, sur notre arrondissement, 100 kilogrammes par habitant et par an. Ces 100 kilos peuvent être ensuite convertis en 30 kilos d'engrais et en 6,5 litres de biocarburant. Le 11^e compte environ 145 000 habitants... de quoi manger bio et faire de longs voyages.

Comment les collecter ?

Il suffit de mettre vos déchets (restants de repas, os, carapaces de crustacés, écailles d'œufs, arêtes, épluchures, serviettes papier, sopalin...) dans des sacs biodégradables transparents et de les jeter dans les poubelles à couvercle marron disposées sur nos marchés.

Informations & contact :
DPE, 42 rue Pétiou et permanence sur le marché.

Remarque : pour augmenter le tri des objets recyclables qui représentent aujourd'hui un autre tiers de nos poubelles vertes, les poubelles jaunes sont, depuis le 26 septembre 2022, collectées dans notre arrondissement 3 fois la semaine contre 2 auparavant.

L'ACTU DU QUARTIER

par Marc Claramunt

COMMENT TRANSFORMER NOTRE QUARTIER TOUT EN CONSERVANT SON IDENTITÉ ?

Lors de la dernière réunion de l'atelier participatif du jeudi 13 octobre 2022 concernant la concertation sur l'avant-projet des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et de règlement dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), il a été rappelé que cette révision est la 4^e que connaît le PLU de Paris depuis son origine et que ce dernier est qualifié de PLU bioclimatique.

Dans notre quartier du 11^e, trois axes encadrent les réflexions d'urbanisme pour l'établissement du règlement du PLU et de ses OAP thématiques :

Axe 1 : « La ville en transition, vertueuse et résiliente »

Axe 2 : « Une ville pour tou.te.s, productive et solidaire »

Axe 3 : « Une ville qui valorise et considère ses identités urbaines ».

Les habitants qui participaient à cet atelier ont pu remplir un questionnaire déclinant les différentes prescriptions que sous-tendait chacun de ces axes.

Les échanges d'idées ont notamment tourné autour des sujets suivants :

- Large accord pour le développement des énergies renouvelables mais dans le respect de l'esthétique du paysage urbain parisien (toits de Paris vs panneaux photovoltaïques),
- Large accord pour le développement des mobilités actives (vélos, trottinettes, etc.) mais dans le respect de la « marchabilité » des trottoirs, entre autres, pour les personnes âgées.
- Préservation du patrimoine architectural, des espaces verts et des commerces de proximité.

En conclusion de cet atelier participatif, un nouveau système, appelé dispositif

des « externalités positives » a été évoqué. Il vise à autoriser seulement les projets architecturaux et urbains considérés comme particulièrement innovants et résilients car porteurs de bénéfices pour leur environnement urbain.

Tout projet devrait ainsi a minima « surperformer » les critères d'évaluation (taux d'espace libre de construction, taux de végétalisation du bâti, utilisation des eaux pluviales, mixités sociales...) pour obtenir un permis de construire.

L'intérêt de ce dispositif nouveau serait triple : sécuriser et clarifier ce qui est attendu des nouveaux projets lors de l'instruction, pousser les concepteurs à aller au-delà des règles, faire preuve de créativité et enfin servir de base de discussion transparente et vérifiable entre pétitionnaires, instructeurs, associations et riverains, sur la manière dont les projets peuvent améliorer la ville.

Pour en savoir plus :
paris.fr/pages/la-revision-du-plan-local-d-urbanisme-plu-17018

Quels projets de piétonisation dans le quartier ?

par Benoit Joly

Les « **rues aux écoles** » : devant certains établissements scolaires, des rues sont maintenant piétonnes par l'installation de barrières afin de sécuriser les abords des écoles et de limiter la pollution tout en permettant le passage des véhicules de secours.

Dans le quartier, ces aménagements ont été effectués devant l'école Pihet (avec aussi un revêtement clair pour éviter la chaleur) et sont actuellement en cours d'installation définitive au collège Beaumarchais (rue Amelot). Dès lors que les conditions sont réunies, ces rues sont végétalisées avec l'implantation de jardinières et/ou par des plantations d'arbres. Cela contribue à améliorer le cadre de vie des habitants et des familles aux abords des écoles.

Lors d'une réunion d'information de la Mairie du 11^e, il a été indiqué que les abords des écoles Alphonse Baudin et Saint-Sébastien seront apaisés (mais non piétonnés) et d'avantage végétalisés.

Le **cœur piéton Oberkampf** (entre le boulevard Richard Lenoir et l'avenue Parmentier) est un projet qui s'inscrit dans le cadre d'Embellir Votre Quartier. Ce projet a été présenté lors d'une plénière du Conseil de quartier. Les travaux démarrent courant 2023. Il prévoit d'élargir les trottoirs, de limiter les circulations motorisées dans le quartier et de le végétaliser dès que cela est possible. L'accès aux riverains, aux livraisons et aux véhicules d'urgence sera maintenu, tout comme la circulation du bus 96.

ET AUSSI PROMENADE RICHARD-LENOIR

Lors de la plénière du CQRSA le mercredi 29 juin 2022, Florent Hubert, adjoint au Maire du 11^e chargé des espaces verts, de la biodiversité et de la végétalisation, a évoqué la perspective du démarrage d'études préalables pour la requalification de la promenade Richard-Lenoir de « façade à façade ». Il a indiqué que cette réflexion en amont pourrait faire l'objet d'une information et d'une concertation avec les habitants du quartier

Le dernier aménagement de la promenade date de 1994 (concepteurs : David Mangin, architecte et Jacqueline Osty, paysagiste). Dans un souci d'économie et d'amélioration du bilan carbone, on peut espérer que le futur cahier des charges du réaménagement porte une attention particulière et incitative quant au réemploi et/ou recyclage des matériaux, mobiliers et végétaux déjà existants (bordures, dallages en granite, fontaines en marbre de Carrare, candélabres d'époque, grilles d'arbres et de clôture des squares, etc.).

SQUARE DE LA PLACE-PASDELOUP

La Mairie du 11^e arrondissement et la Direction des Espaces Verts de la Ville de Paris ont présenté au Conseil du Quartier République – Saint-Ambroise le projet de réaménagement de la Place Pasdeloup, située face au Cirque d'Hiver, le mercredi 7 septembre dernier. Le Conseil de Quartier a été consulté sur le choix de la palette végétale qui sera donc bleue, blanche et rouge afin d'obtenir un rendu visuel coloré tout au long de l'année. Ce projet de réaménagement porté par François Vauglin, Maire du 11^e arrondissement, et son équipe doit permettre d'ouvrir le square existant sur la place Pasdeloup afin de la végétaliser davantage et de la rendre plus accueillante pour les usagers. Pour ce faire, 11 nouveaux arbres seront plantés et la surface végétale de la place sera doublée, passant de 200m² actuellement à 400 une fois les travaux achevés, grâce à la plantation de nouveaux massifs côté rue Amelot. Les grilles du square seront, par ailleurs, retirées afin de créer une large allée piétonne au centre de laquelle se trouvera la magnifique fontaine Dejean, érigée en 1906, qui se trouve actuellement au milieu du square. Cette large allée piétonne sera également agrémentée de 12 nouveaux bancs Davioud qui permettront aux usagers de profiter pleinement de la place Pasdeloup et du Cirque d'Hiver. Doté d'un budget de 400 000 euros, ce projet de réaménagement doit prendre fin au printemps prochain.

